

Diagnostic territorialisé de la situation économique dans l'Yonne

Direction Départementale des Territoires de
l'Yonne

21 février 2012

Objectifs de la mission

- Connaître et comprendre la situation économique du département de l'Yonne pour accompagner les collectivités dans l'aménagement durable des territoires.
- Mettre en place une méthode d'observation s'appuyant sur les données existantes et qui permette à l'Etat de :
 - Avoir une lecture pertinente des territoires et du département en matière économique.
 - Mesurer l'évolution des territoires et l'impact des politiques publiques.
 - Disposer de données pour alimenter les échanges, la réflexion entre acteurs du territoire.

Un diagnostic en trois étapes

- Un aperçu global de la situation économique du département réalisé à partir d'une synthèse des études existantes
- Un diagnostic territorialisé, construit sur un découpage en six territoires
- Une analyse par secteur d'activités.

Phase 1 : capitalisation des études

Les principaux enjeux issus du diagnostic

Le positionnement et le fonctionnement du département

- Un territoire intermédiaire entre deux pôles nationaux et deux pôles régionaux.
- Un lieu de transit (voyageurs et marchandises) important : ces flux sont sources d'opportunités économiques mais difficiles à capter.
- Un fonctionnement du territoire qui s'organise le long de l'axe Nord/Sud et oblige à se poser la question des échanges économiques à développer pour que le dynamisme du Nord puisse profiter au mieux à ceux du Sud
- Une organisation intercommunale complexe qui démontre un déficit de cohésion et de solidarité entre les territoires et ne peut être porteur d'un projet fort et cohérent.

Le positionnement et le fonctionnement du département

- Un département inclus en partie dans la troisième couronne du bassin parisien, bénéficiant d'un solde migratoire positif et d'une augmentation du nombre d'entreprises. L'un des enjeux est de consolider ces installations et d'augmenter les investissements dans l'Yonne.
- Une variété de terroirs qui apportent un caractère pluriel à l'Yonne, et favorise une grande qualité de vie. Un département qui pâtit toutefois d'un déficit d'image.
- Un département très bien positionné pour développer une attractivité fondée sur les nouveaux modes d'habiter et de consommer, et doté d'un patrimoine naturel qui constitue un atout économique et social de premier plan.
- D'où un enjeu relatif à l'atténuation des pressions liées à l'urbanisation et à des pratiques agricoles et industrielles peu favorables, afin de limiter leurs impacts sur les milieux naturels.

Les ressources humaines

- Un département attractif (augmentation continue de la population depuis 1968) mais avec des disparités territoriales
 - Augmentation rapide de la population au nord
 - Relative « désertification » de l'ouest et du sud de l'Yonne
- Un vieillissement de la population avec des jeunes qui quittent le département.
- Une population active avec un niveau de formation inférieur à la moyenne régionale et nationale ; le nombre d'élèves quittant le système scolaire sans aucun diplôme est très élevé
- La part de l'emploi public (31,7%) supérieur au taux régional.

Les entreprises

- L'activité économique se concentre le long de la vallée de l'Yonne (Sens, Joigny, Auxerre) et le long de la vallée de l'Armançon (Tonnerre, St Florentin, Migennes)
- L'artisanat local dynamique permet aux territoires ruraux d'avoir une activité économique créatrice d'emploi.
- Un dynamisme économique fragile car
 - très dépendant des entreprises parisiennes et plus généralement des « maisons-mères » extérieures au département
 - l'absence de spécialisation ne permet pas de tisser des partenariats et exclut l'Yonne des pôles de compétitivité
 - les chefs d'entreprises sont plutôt âgés, 50% des entrepreneurs cesseront leur activité dans la prochaine décennie
 - le manque de main d'œuvre disponible et qualifiée fragilise la croissance.

L'agriculture - la forêt

- 5% de l'emploi du département et une industrie agro-alimentaire très présente
- Un secteur agricole qui régresse, du fait d'une concentration de plus en plus grande des exploitations et de la démographie
- Une diversité de productions, la proximité d'un bassin de vie dense, des modes de transport doux constituent des pistes pour le développement de nouveaux marchés
- La forêt est insuffisamment valorisée en tant que potentiel économique à part entière

Le tourisme

- L'attractivité touristique structurée de l'Yonne repose sur 3 fleurons: le patrimoine bâti avec comme site majeur Vézelay, le tourisme fluvial, l'activité gastronomique et viticole.
- L'Yonne est moins une destination touristique que ces sites emblématiques porteurs d'une identité et d'une image fortes.

Les infrastructures

- Une desserte routière qui pénalise le Sud
- Une infrastructure ferroviaire qui doit pouvoir être optimisée (enjeu important pour le transport du fret lié à l'économie locale et dans l'accueil de nouvelles entreprises). Le potentiel que représentent les voies fluviales de l'Yonne est un enjeu de développement durable.

L'offre de service

- Les bassins de vie doivent pouvoir proposer une offre qui s'adapte aux évolutions de la population : accueil de jeunes ménages, accueil de migrants qui arrivent avec leurs propres habitudes, vieillissement...
- L'échelle départementale doit offrir des services de niveau supérieur, ce qui oblige à se poser la question des complémentarités entre les pôles urbains en termes d'équipements (santé, culture ...) et de transports.
- Par ailleurs, le maintien d'une offre de services en milieu rural est un enjeu démographique et touristique.

Bilan de la phase 1 : capitalisation des études

Les grands enjeux

- La préservation et la valorisation des ressources naturelles et plus particulièrement : l'eau et son potentiel économique (approvisionnement, fret et tourisme), les paysages et la biodiversité, (attractivité résidentielle et de cohésion sociale) en raison du cadre et de la qualité de vie qu'ils génèrent,
- Le maintien d'une dynamique démographique et l'adaptation des services et activités économiques, à l'évolution de la composition de la population.
- La gestion des sols, un urbanisme et un habitat durables.
- Le renforcement du potentiel agricole par sa valorisation et le développement de nouveaux marchés de proximité et tournés vers le bassin parisien.
- L'organisation d'un accueil raisonné des entreprises et d'un accueil qualifié des chefs d'entreprises et de leurs familles pour les « accrocher au territoire ».
- La mobilisation des ressources humaines, la formation des hommes et la gestion territoriale des compétences.
- La solidarité et la coopération entre les villes, les territoires, le Sud et le Nord.

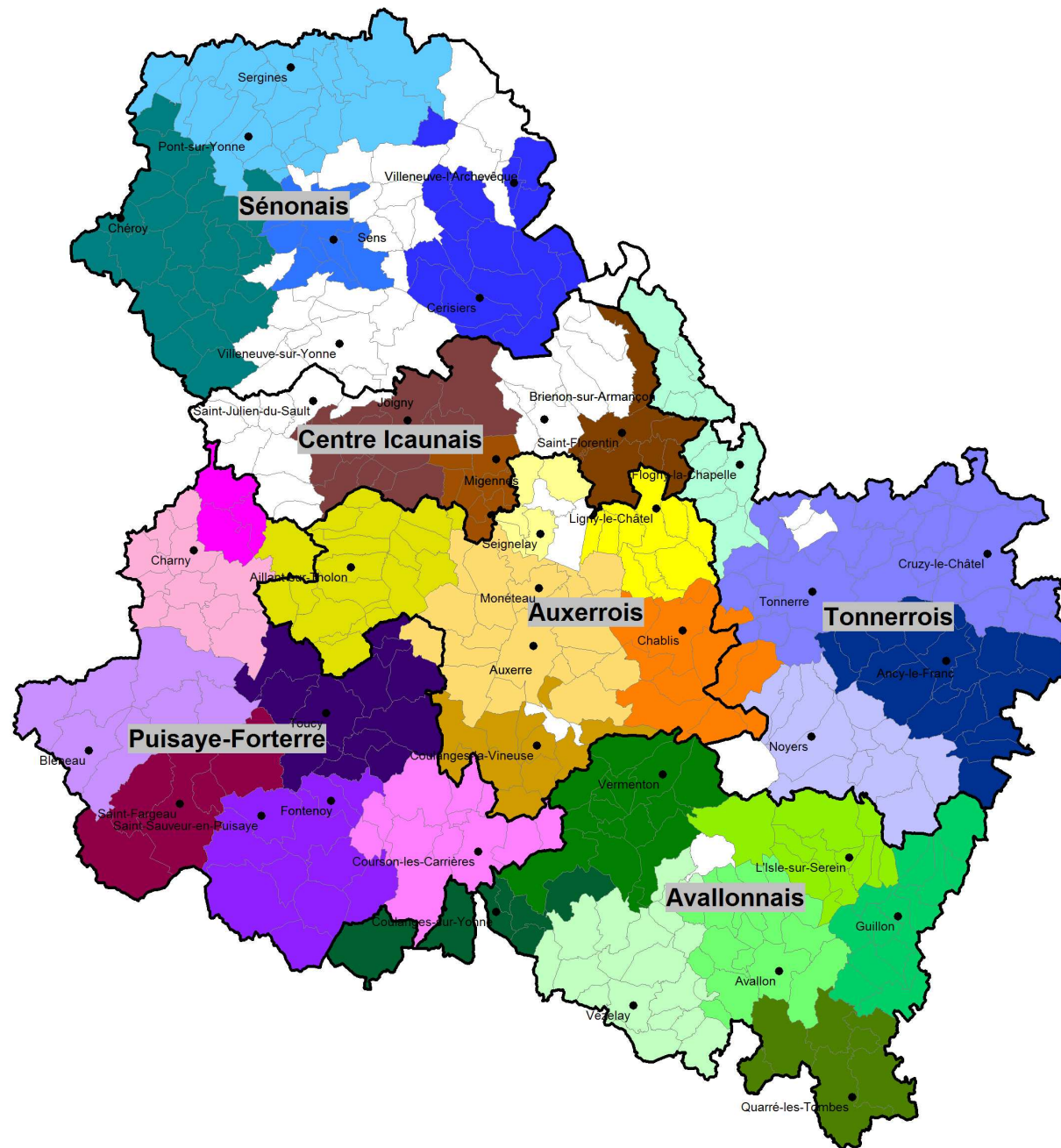
Phase 2 : Diagnostic territorialisé

Le choix des territoires

- La délimitation des périmètres précis de l'axe central a été réalisée à partir :
 - D'une série d'entretiens
 - De la vérification statistique de la pertinence de la notion de zone d'emploi pour le Sénonais et le Jovinien, le territoire autour d'Auxerre se définissant alors par défaut.
- Les 6 territoires d'étude proposés sont donc :
 - Les 3 Pays, qui portent une dynamique de développement,
 - La zone d'emploi du Sénonais,
 - Le « centre icaunais » composé d'un réseau de petits pôles d'emplois : Saint-Julien-du-Sault, Joigny, Laroche-Migennes, Saint-Florentin.
 - L'Auxerrois.

Les 6 territoires :

- Pays Puisaye-Forterre
- Pays Tonnerrois
- Pays Avallonnais
- Zone d'emploi du Sénonais,
- Centre icaunais
- Auxerrois



Présentation des territoires

Présentation générale

- Structure administrative, intercommunalité
- Bassin de vie, d'emplois
- Polarité (aires urbaines, pôle secondaires, etc.)

Les ressources humaines

- Démographie
- Population active
- Revenus et niveau de vie

L'emploi

- Répartition par secteurs d'activité
- Concentration de l'emploi

Les entreprises

- Répartition géographique
- Taille des établissements
- Secteurs d'activité

L'agriculture, le tourisme

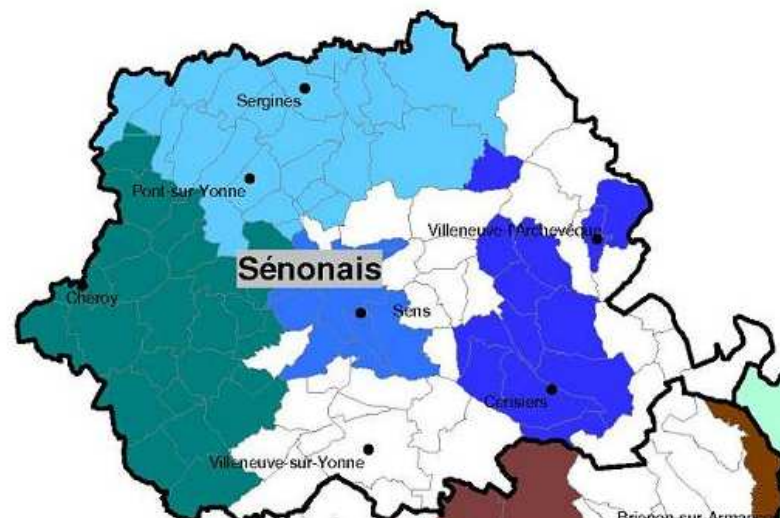
Les dynamiques territoriales

Sénonais : Points forts / Points de vigilance

→ Points forts

Troisième couronne du bassin parisien, ses principaux atouts sont :

- ✓ Une excellente desserte autoroutière et une liaison rapide avec l'Île de France.
- ✓ Une situation aux portes de l'Île de France qui en fait un bassin d'accueil de nouveaux habitants et d'activités.
- ✓ Une dynamique forte autour du port logistique trimodal de Gron (zone logistique d'envergure européenne ?)
- ✓ De grandes qualités résidentielles en raison de la présence de l'Yonne et de ses paysages variés.



→ Points de vigilance

- ✓ Risque d'être fortement démunie face à l'Île-de-France, plus structurée et dynamique (SDRIF Vs aucun SCot)
- ✓ Un niveau d'ambition insuffisant pour l'accueil résidentiel : Faiblesse de l'offre de services et de soin ; déficit de valorisation des richesses paysagères et environnementales, du patrimoine architectural et historique ; Manque de coordination des politiques foncières pour proposer une offre d'habitat cohérente, diversifiée et économe en espace qui préserve le caractère des villages.
- ✓ Un tissu industriel présent mais assez fragile de part une certaine dépendance aux entreprises parisiennes (dépendance des filiales Sénonaises ; secteur logistique peu créateur d'emplois, consommateur d'espace et peu ancré au territoire)
- ✓ Manque de dynamisme en raison d'une structuration territoriale insuffisante qui freine les projets d'envergure et ne permet pas d'anticiper les mutations socio-économiques et environnementales.
- ✓ Absence de cohésion dans la définition d'une politique économique alors que ce territoire constitue un vrai bassin de vie

Centre icaunais : Points forts / Points de vigilance

→ Points forts

- ✓ La gare de Laroche-Migennes, sur la ligne PLM, vécue comme la gare d'Auxerre.
- ✓ L'arrivée de nouveaux actifs qualifiés.
- ✓ Un positionnement au sein de l'axe central de l'Yonne, la présence d'un secteur industriel diversifié, des atouts d'infrastructures qui font du Centre Icaunais un territoire en position de capter les flux permettant de diversifier les activités.
- ✓ Une organisation territoriale en petits pôles d'emploi qui peut être un vrai potentiel s'ils sont mis en réseau.
- ✓ Une communauté de communes (Jovinien) porteuse d'un projet de développement économique



→ Points de vigilance

- ✓ Un manque de cohésion territoriale, trop de communes isolées, une dynamique communautaire balbutiante.
- ✓ Un secteur industriel historique en déclin, une faible dynamique entrepreneuriale.
- ✓ Le "Pays d'Othe", un territoire fragile à ne pas « oublier » et pour lequel il faut construire un vrai projet en lien avec le Sénonais et le département voisin : l'Aube.

Auxerrois : Points forts / Points de vigilance

→ Points forts

- ✓ Territoire le plus urbain du département,
- ✓ Un pôle d'emploi et de services qui rayonne largement sur la moitié sud du département,
- ✓ Un cadre de vie de qualité : pôle urbain de l'Auxerrois entouré d'une ceinture verte formée d'une variété de paysages : forêts, vallons, coteaux fruitiers...,
- ✓ Une volonté d'organiser l'accueil des activités, portée par la communauté d'agglomération de l'Auxerrois (projet de Schéma Directeur d'Aménagement des Parcs d'activités)
- ✓ Une renommée certaine : le vignoble du Chablisien, Auxerre ville d'Art et d'histoire, le canal du Nivernais, le club de football.



→ Points de vigilance

- ✓ Une concentration des fonctions urbaines (emplois, services, équipements commerciaux) sur Auxerre et le nord de l'agglomération qui entraîne des déplacements nombreux sur ce territoire et pose la question de l'organisation des flux de personnes et de marchandises.
- ✓ La ville centre qui s'affaiblit :
 - Sa démographie baisse au profit des communes périurbaines ;
 - Une économie portée par le développement d'une activité commerciale de périphérie qui poursuit sa croissance ;
 - Un taux d'emploi administratif qui va diminuer alors qu'il garantit aujourd'hui un niveau de consommation et une activité dans le centre ville d'Auxerre.
- ✓ Des dynamiques partenariales à développer en matière économique, notamment entre les différents EPCI, pour un développement équilibré et cohérent du territoire central de l'Yonne.

Avallonnais : Points forts / Points de vigilance

→ Points forts

- ✓ Une notoriété touristique forte.
- ✓ Territoire bien positionné dans les flux notamment touristiques et facilement accessible :
 - L'Avallonnais est situé en plein centre de la région et à mi chemin entre l'agglomération parisienne et lyonnaise.
 - RD 606 (ex-RN6) : axe structurant de la vie économique et sociale de l'Avallonnais, lui permettant d'être relié avec les principaux centres économiques icaunais que sont Auxerre et Sens.
- ✓ Un territoire de projet, encadré par les chartes de Pays et de Parc Naturel Régional.



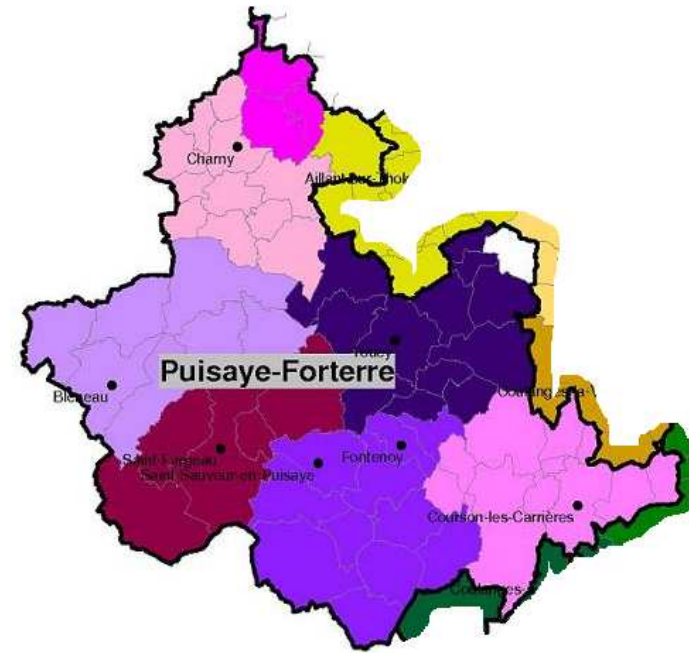
→ Points de vigilance

- ✓ Un équilibre à trouver entre la dynamique économique d'Avallon et les autres parties du territoire structurées autour de pôles d'appui disposant de ressources à valoriser, telles le tourisme, l'économie de la forêt, le vignoble...
- ✓ Faiblesse de l'offre de services et de soin

Puisaye-Forterre : Points forts / Points de vigilance

→ Points forts

- ✓ Un dynamisme territorial.
- ✓ Un travail partenarial moteur dans différents domaines (formation, tourisme...)
- ✓ Une structuration cohérente du territoire
- ✓ Une bonne accessibilité du territoire favorisant son attractivité. La présence d'entreprises familiales historiques



→ Points de vigilance

- ✓ La préservation de la cohésion de ce territoire qui bénéficie d'une identité propre alors qu'il est dans la zone d'influence d'Auxerre et à proximité de la région parisienne grâce à l'autoroute.
- ✓ La disparition d'une agriculture diversifiée avec des ateliers de transformation alors que le pays est à proximité de bassins de consommation.
- ✓ Un secteur industriel dépendant des commanditaires.

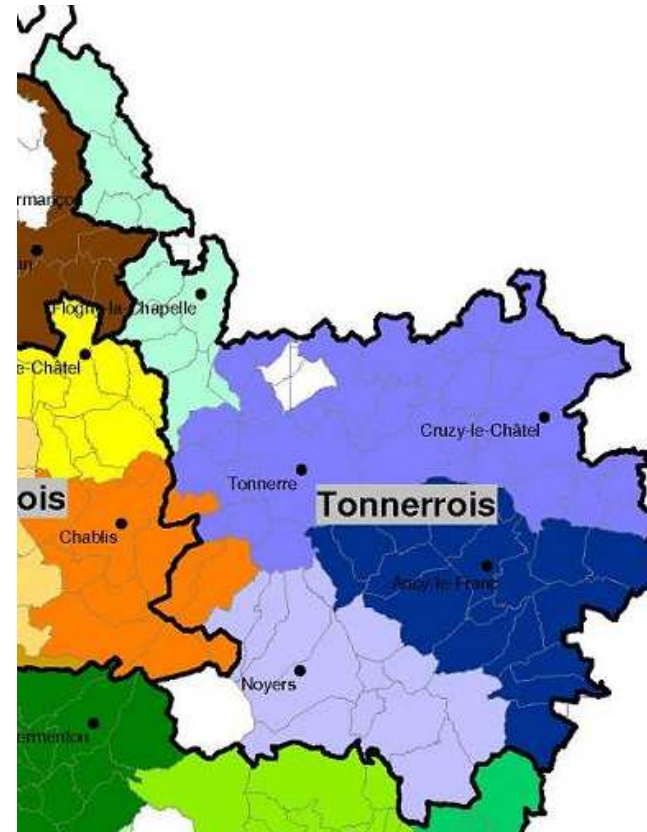
Tonnerrois : Points forts / Points de vigilance

→ Points forts

- ✓ Un territoire structuré et organisé en pays depuis longtemps
- ✓ De nombreuses réflexions ont été lancées afin d'anticiper les mutations économiques à accompagner mais leur concrétisation suppose une action publique forte.

→ Points de vigilance

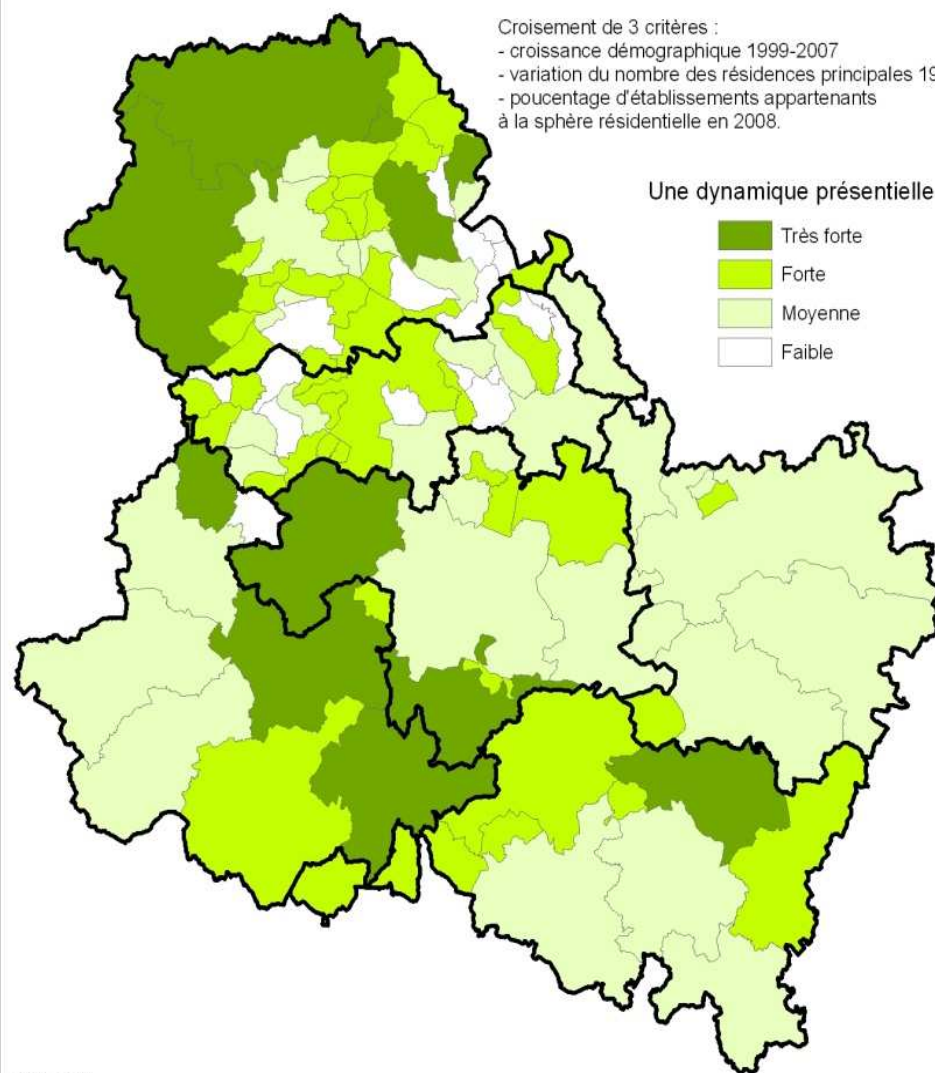
- ✓ Une organisation territoriale ancienne mais qui peine véritablement à concrétiser les projets.
- ✓ Un territoire en déclin démographique et économique, à l'écart des flux.
- ✓ Un secteur industriel en perte de vitesse.
- ✓ Un territoire marqué par des fermetures d'entreprises successives qui a du mal à retrouver un souffle en matière économique.



La dynamique résidentielle

Croisement de 3 critères :
- croissance démographique 1999-2007
- variation du nombre des résidences principales 1999-2007
- pourcentage d'établissements appartenants
à la sphère résidentielle en 2008.

Une dynamique résidentielle



Source : DDT89
Données : INSEE 2007-2008
Réalisation : FS Conseil - Septembre 2010

Phase 3 : Fiches par secteurs d'activité

6 fiches élaborées

- Agriculture (données AGRESTE et DDT)
- Tourisme (données ADTY)
- Commerce (données CCI)
- Artisanat (données Ch.métiers et artisanat)
- Industrie (données CCI et INSEE)
- Services (données CCI)

Un aperçu de l'état de santé d'un secteur économique

- Des indicateurs choisis pour leur pertinence et les possibilités d'échanges de données avec les partenaires locaux,
- Des chiffres actualisés régulièrement

Disposer de données partagées

- Mutualisation des informations, confrontations des données
- Partage de la connaissance et développement d'une "culture de base commune«

**Des fiches finalement incluses dans la partie
« Capitalisation des études »**

Quelle valorisation et quelles perspectives ?

Information des partenaires

- En interne aux services de l'État (DDT, DREAL, DIRECCTE, ...)
- Sur la méthode de travail ("diagnostic territorialisé") aussi bien que sur le fond
- Réunions de présentation plus détaillées à certains services
- Vigilance sur l'exploitation qui sera faite des périmètres proposés dans l'étude

Publication de l'étude

- Publication sur le site Internet DDT <http://www.yonne.equipement.gouv.fr/>
- Lettres des études de la DREAL
- Autres publications locales ?

Un outil d'observation des territoires pour la DDT

:

- Qui vient compléter d'autres outils : étalement urbain, logement, etc.
- A valoriser dans l'accompagnement des collectivités locales et autres acteurs économiques : planification, filières agricoles, énergies renouvelables,...

Animation de cet observatoire et des indicateurs mobilisés.

- Vers un groupe de suivi de l'économie des territoires, avec la CCI notamment ?

Merci de votre attention.